

2. Combien de demandes de projets y ont été a) présentées, b) refusées, c) acceptées?

3. Quel est le nom des projets a) acceptés, b) refusés?

4. Quels motifs ont été invoqués par le gouvernement lors du refus ou de l'acceptation des projets?

5. Quelle somme d'argent le gouvernement a-t-il consentie pour financer chaque projet?

6. Combien d'emplois ont été créés dans chaque projet?

(Le document est déposé.)

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je me demande si je peux soulever brièvement la question de privilège au sujet de trois questions que j'ai fait inscrire au *Feuilleton*. Je m'excuse de ne pas avoir les numéros sous la main. On a répondu hier soir à ces questions au cours de la séance d'un comité permanent. Je m'étonne un peu qu'un comité permanent fournisse les réponses à des questions inscrites au *Feuilleton* alors que je ne peux obtenir une réponse selon les voies normales. Je me demande si le secrétaire parlementaire voudrait en prendre note. Peut-être que les autres députés de la Chambre qui voudraient obtenir des réponses à leurs questions devraient les poser en comité au lieu d'attendre la réponse du secrétaire parlementaire.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je dois dire que je suis aussi étonné que le député.

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande que toutes les motions soient reportées.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1975 SUR LES OPÉRATIONS DES PORTS DU SAINT-LAURENT

MESURE PRESCRIVANT LA REPRISE DU DÉBARDAGE ET DES ACTIVITÉS CONNEXES DANS LES PORTS DU QUÉBEC

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail) demande à présenter le bill C-59, portant reprise du débardage, de la vérification, du radoub et des opérations connexes dans certains ports de la province de Québec.

M. l'Orateur: La Chambre permet-elle à l'honorable représentant de présenter le bill?

Des voix: D'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis un peu étonné je

Conflit ouvrier

l'avoue, que, contrairement à la coutume, l'on n'ait pas fait cette requête plus tôt aujourd'hui. Même si aux termes du Règlement, cela ne devrait pas avoir lieu avant demain, nous acceptons que le bill soit lu maintenant pour la première fois. Nous consentirions aussi à passer aujourd'hui au débat de la motion de deuxième lecture. Nous conseillons au gouvernement de ne pas demander d'autres concessions pour le moment.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, puis-je simplement revenir aux observations faites lors du rappel au Règlement du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Pour ce qui est de futures concessions, nous examinerons au fur et à mesure les exigences de la situation et nous étudierons ensuite toute proposition éventuelle du ministre.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier les leaders des autres partis à la Chambre de leur collaboration que j'ai réclamée. Les députés de ce côté-ci de la Chambre sont certes disposés à entamer immédiatement le débat sur la deuxième lecture.

M. l'Orateur: Sera-t-il ainsi ordonné que la deuxième lecture ait lieu sur-le-champ?

Des voix: D'accord.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail) propose: Que le bill C-59, portant reprise du débardage, de la vérification, du radoub et des opérations connexes dans certains ports de la province de Québec, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque à nouveau le Règlement sur un point de détail. Comme nous avons adopté la motion de première lecture et d'impression du bill, je voudrais savoir si la chose a été faite et si des exemplaires seront distribués à tous les députés?

M. l'Orateur: A l'ordre. On est en train de distribuer le bill car il a été imprimé. Il était évident que le ministre du Travail (M. Munro) avait l'intention de faire certaines remarques préliminaires au sujet du bill et j'ai cru bon de lui céder la parole durant la distribution du bill.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je m'associe au leader du gouvernement à la Chambre pour remercier les leaders des autres partis à la Chambre et les députés de leur collaboration.

Je dirai tout d'abord que je n'éprouve aucun plaisir à présenter cette mesure d'urgence en vue de forcer le retour au travail des débardeurs et la reprise des opérations de débardage dans les ports du Saint-Laurent. Le gouvernement est lié au système de libres négociations collectives, et le conflit actuel n'a pas ébranlé notre foi dans les négociations collectives qui sont, à nos yeux, le meilleur moyen de fixer les salaires et les conditions de travail. Malheureusement, depuis plus de trois semaines, les négociations ont été rompues et, en dépit de tous les efforts déployés par un médiateur expérimenté et respecté, il a été impossible de ramener les parties à la table des négociations.